



Destroy land

Elu un jour, responsable tous les jours.



Pouvoir ou responsabilité ?

Vinz décide de créer Destroy Land, un monde de rêve interdit aux filles et dont il serait le chef. Mais les autres ne le voient pas comme ça. Qu'a-t-il réellement à proposer, est-il prêt à assumer ses responsabilités ?

Thèmes abordés dans l'animation

- Autorité
- Représentativité
- La loi
- La médiation
- Elaboration du consensus
- Travail d'équipe
- Communication
- Rôle de l'opposition

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Se préparer à sa vie de citoyen :

- les règles fondamentales de la vie démocratique (la loi, le principe de la représentation, le suffrage universel, le secret du vote, la décision majoritaire et les droits de l'opposition) dont l'apprentissage concret commence à l'école primaire dans diverses situations de la vie quotidienne et se poursuit au collège, en particulier par l'élection des délégués ;
- la conscience de l'importance du vote et de la prise de décision démocratique ;

Esprit d'initiative:

- définir une démarche adaptée au projet
 - trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources ;
 - prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence ;
 - prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe ;
- déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.



PROBLEMATIQUE

Cette animation aborde plusieurs thèmes : l'accès au pouvoir (de façon démocratique ou non), l'exercice de ce pouvoir (Pour qui ? Pour Quoi ?), la responsabilité et l'engagement des élus, le vote des femmes en démocratie.



DECRYPTAGE DE L'ANIMATION

Questions	Pistes de réponses
Diego demande à organiser des élections. Pourquoi ?	Pour élire un chef car Vinz veut s'appropriier le pouvoir de façon autoritaire en excluant Lou du groupe.
Pourquoi Lou ne vote-t-elle pas ?	Vinz a décidé de façon arbitraire que les filles ne votaient pas. Kari a réagi, mais personne n'a changé les règles pour autant.
Quels sont les arguments de Vinz pour être élu ? Quels sont les arguments de Diego ?	Vinz ne donne aucun argument de fond, il ne fait que vendre sa personne (je suis le plus beau, le plus intelligent...). Diego a un programme : il propose des activités pour séduire son public. Kari a aussi un programme mais n'a pas réagi sur le vote des filles.
Est-ce que tout le monde se présente ? Pourquoi ?	Bob n'aime pas l'idée d'être chef. Kari ne veut pas prendre de responsabilités. Lou n'a même pas le droit de voter et ne peut donc pas se présenter.
Comment Diego se rend-il compte que quelqu'un a triché ?	Il y a quatre votants (Vinz, Bob, Kari, Diego) et cinq bulletins de vote. Quelqu'un a donc voté deux fois.
Quand l'animateur cherche un responsable, quelles sont les réactions et pourquoi ?	Kari et Bob avaient annoncé dès le début qu'ils ne souhaitaient pas être responsables, ils sont cohérents. En revanche les deux candidats Vinz et Diego n'assument pas leur responsabilité de candidat. C'est finalement Lou qui assume.



POUR ELARGIR LE DEBAT

▼ Lire l'animation pour bien comprendre ce qui est en jeu

Le vote des filles

Après une première lecture de l'animation, on peut faire un arrêt sur image lorsque Vinz déclare que Lou ne peut pas voter car elle est une fille.

Que penser de cet argument ? Cela semble complètement injustifié. Pourtant, on peut rappeler aux élèves que le droit de vote des femmes en France n'a été instauré qu'en 1944, au moment de la Libération, et que leur première participation à un suffrage (devenu donc universel) date de 1945. (cf. agenda thématique : statut de la femme)

L'organisation du vote

À la fin de l'animation, on peut s'interroger sur les élections organisées par Vinz et ses amis.

- Qu'est-ce qui est régulier (vote à bulletin secret) ?
- Qu'est-ce qui ne l'est pas (exclusion de Lou, tricherie) ?

Suffit-il d'être élu pour que tout soit réglé ?

- Que doivent-ils encore décider ?



PISTES D'ACTIVITES

▼ Monter un projet pédagogique

Beaucoup d'élèves vivent à l'école des expériences de démocratie directe. Il convient d'enrichir celles-ci par un apprentissage de la démocratie représentative. Si l'élection de délégués de classe est une bonne chose, ces pratiques doivent être enrichies.

- Selon l'âge des élèves, il peut être intéressant de s'interroger sur une série d'éléments qui ont cours dans nos sociétés. C'est une façon d'apprendre de façon active et dynamique les règles de fonctionnement de la République.
- Quel est le rôle des délégués ?
- Sont-ils élus au suffrage universel direct ou non ?
- Quel est la durée du mandat ?
- Qu'advient-il en cas d'empêchement ou de démission ?
- Peut-on être élu plusieurs fois ?
- Faut-il organiser une campagne électorale et avoir un programme, c'est-à-dire un ou des projets ?
- Si oui, avec quels moyens et selon quelles règles ?
- Quelle autorité organisera le scrutin et veillera à sa régularité...

Plusieurs séances doivent être organisées pour débattre de cela et la constitution d'une charte écrite permet de figer les règles retenues et de faire ainsi le parallèle avec le code électoral (tout proportion gardée, bien entendu !).

À titre indicatif, on peut consulter sur la toile des exemples de chartes du délégué www.reunion.iufm.fr et www.ac-strasbourg.fr

▼ Histoire/éducation civique

Comparer ce qui se passe dans l'animation avec l'organisation politique

L'accession au pouvoir.

Si l'on étudie l'histoire et les théories politiques, l'accession au pouvoir peut se faire de différentes manières y compris par la force (coup d'état, révolution, guerre). Cependant, le

pouvoir une fois en place, et afin de rendre pérenne le système politique qu'il fonde, justifie presque toujours sa légitimité.

Celle-ci peut reposer sur :

- La tradition et l'hérédité (monarchie, aristocratie).
- La volonté divine (théocratie, monarchie de droit divin).
- La vertu de ses dirigeants (oligarchie et suffrage censitaire) ou leur efficacité (technocratie). Dans ce cas, le peuple est considéré au moins temporairement comme incapable de gouverner dans son intérêt et le gouvernement des meilleurs est là pour y suppléer.
- La souveraineté du Peuple ou de la Nation. Dans ce cas, le peuple élit ses représentants de façon directe ou indirecte, avec mandat impératif ou délégation de pouvoir.

Dans les Etats modernes et en France aujourd'hui, l'organisation politique et sociale est complexe et il faut de nombreux critères pour apprécier la nature réelle d'une démocratie : séparation effective et équilibrée des pouvoirs, partage des prises de décisions politiques, participation de la société civile aux décisions sociales (associations, monde économique...), respect des minorités, absence de "noyautage" de l'appareil d'Etat par des intérêts particuliers, transparence des décisions prises par les pouvoirs publics, existence d'une école laïque, publique et obligatoire mais aussi liberté de l'enseignement, égal accès aux fonctions publiques, principe de la légalité des délits et des peines, droit de contestation, jouissance effective des Droits de l'homme et du citoyen et des libertés publiques.

Si ces éléments ne peuvent évidemment pas être abordés avec de jeunes élèves, on peut tout de même les faire réfléchir sur l'évolution des régimes politiques et les progrès accomplis par la république (la démocratie restant un idéal à atteindre). De plus, à l'occasion de l'élection des délégués (voir supra), on peut aborder la nature du mandat électif (impératif ou non, c'est-à-dire avec délégation de pouvoir).

La place et le vote des femmes.

Si la marche des droits a été historiquement longue, celles de la place des femmes dans la société l'a été encore plus. L'attitude de Vinz peut sembler primaire (les filles ne votent pas) mais l'histoire de France montrent que pendant longtemps les femmes ont été exclues de la vie politique. Cette animation pourrait être l'occasion de rappeler les faits historiques suivants :

- **Pendant la Révolution française**, le droit de vote demeure réservé aux hommes. Les femmes en sont exclues. L'adoption de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen le 26 août 1789, les écrits de Condorcet (1790), ceux d'Olympe de Gouges (1791) et de nombreuses revendications s'élèvent pourtant.
- **Le 19ème siècle** ne traitera pas mieux les femmes : code civil affirmant l'autorité du père et du mari, absence de droit de vote y compris sous la troisième république. Cependant, le combat des femmes pour accéder à l'égalité continue (exemple des suffragettes en Grande Bretagne puis en France).
- **Le 20ème siècle** reconnaît enfin l'égalité des hommes et des femmes (fin de l'autorité juridique du mari sur la femme en 1938, droit de vote reconnu en 1944 !). Parallèlement, la place des femmes dans la société s'affirme (libération vestimentaire, sexuelle...), même si des inégalités de fait subsistent (salaire inférieur pour un même niveau de qualification et/ou de poste...).